

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

# La foncière de FEVE (Fermes en Vie) accueille la Banque des Territoires et l'Etat via France 2030 à son capital pour accélérer la transition agroécologique du pays

Paris, le 27 février 2025 – La foncière agricole Les Fèves, gérée par la société Fermes En Vie (FEVE), poursuit son développement en réunissant près de 19 M€ en 2024, auprès de citoyens et d'investisseurs institutionnels, dont la Banque des Territoires qui intervient pour compte propre et pour le compte de l'Etat en tant qu'opérateur du programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030. La foncière accélère ainsi son activité d'accompagnement des installations en agroécologie en France.

D'ici 2030, la moitié des agriculteurs partiront à la retraite. Conséquence directe : la moitié des 220 000 fermes qui seront cédées sont menacées de disparaître, ce qui constitue un enjeu crucial pour l'agriculture française. C'est face à cette urgence que FEVE relève le défi ambitieux du renouvellement générationnel en favorisant la transition écologique des exploitations agricoles française. FEVE finance, via sa foncière solidaire, et grâce à ses investisseurs (particuliers ou institutionnels), l'achat de fermes pour les louer (avec option d'achat) à des agriculteurs s'engageant à respecter une charte agroécologique ambitieuse.

Depuis sa création en 2021, la foncière a collecté près de 32 M€ auprès de plus de 2400 actionnaires, majoritairement des particuliers et auprès d'investisseurs institutionnels tels que la Banque des Territoires, l'Etat via France 2030, Crédit Mutuel Asset Management, Mirova, et Ecofi. Les quatre millions d'euros investis par la Banque des Territoires, pour compte propre à hauteur de 2 M€ et pour le compte de l'état en tant qu'opérateur de France 2030 à hauteur de 2 M€, contribuent à cette collecte et permettent à FEVE d'accroître ses capacités d'action en faveur de l'installation agricole. À ce jour, 38 fermes ont déjà été financées, et 58 agricultrices et agriculteurs bénéficient du portage de foncier proposé par FEVE. Ce sont plus de 2500 hectares qui sont concernés, et sur lesquels sont mises en œuvre des pratiques agroécologiques, qui renforcent la santé et la résilience des sols et des écosystèmes.

Agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), labellisée Finansol (label indépendant reconnu pour sa vigilance sur la transparence et la solidarité) et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, la foncière propose aux citoyens un investissement d'intérêt général, à fort impact social. En 2025, FEVE poursuit le déploiement de son dispositif, avec une campagne de collecte ambitieuse et une trentaine de nouveaux investissements.

*« Le renouvellement générationnel agricole pose un défi inédit, et FEVE tente d'y apporter une réponse solidaire, citoyenne et écologique. L'apport du programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030 constitue un soutien fort à notre mission, et montre qu'il existe des solutions d'investissement fiables et des alternatives sérieuses à celles et ceux qui souhaitent aligner leur épargne avec leurs valeurs », déclare Vincent Kraus, co-fondateur de FEVE.*

**François Wohrer, Directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires, ajoute :** « *L'usage des terres agricoles joue un rôle crucial dans la souveraineté et la durabilité de notre système alimentaire. Nous sommes ravis de soutenir FEVE, qui favorise les pratiques agroécologiques et apporte une solution ambitieuse, engagée et ancrée dans les territoires.* »

## CONTACTS PRESSE

---

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts :

Aurélien Imbert : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Antoine Pacquier : Antoine.pacquier@caissedesdepots.fr - 06 86 42 69 58

Fermes en Vie : Coline Déjean : coline@feve.co - @fermes\_en\_vie

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 48 75 64 58

## A PROPOS

---

### A propos de Fermes en Vie

Fermes En Vie a créé en 2021 une foncière pour faciliter les installations agricoles tout en accélérant la transition agroécologique. Cette foncière achète des terres agricoles puis les loue avec option d'achat à des porteurs de projets se conformant à une charte agroécologique ambitieuse. La foncière est financée par des particuliers et des investisseurs institutionnels et a déjà permis l'installation de 38 fermes (58 agriculteurs et agricultrices) en France.

### A propos du programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030

Le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, représente 395 M€ d'investissement en fonds propres au service de la transition du secteur agricole français. Il se déploiera jusqu'en 2028 sur trois axes : transmission générationnelle du foncier, attractivité économique du métier d'agriculteur et évolution vers des pratiques agroécologiques. Ses investissements se font de manière intermédiée afin de financer des initiatives de portage de foncier agricole, des entreprises innovantes accompagnant la transition agroécologique et des infrastructures permettant de structurer les filières pour sécuriser les débouchés et faciliter le métier d'agriculteur.

[www.banquedesterritoires.fr/entrepreneurs-du-vivant](http://www.banquedesterritoires.fr/entrepreneurs-du-vivant)

### À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](http://france2030.gouv.fr)

### A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

*Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires*

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)

